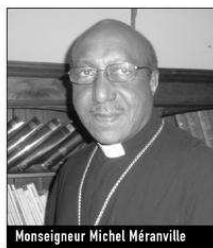


EXPRESS

Les chiffres de Nadine Morano

Lors de l'examen du volet budgétaire du ministère de l'Emploi, la semaine dernière, le député maire de Trinité, évoque le chômage à la Martinique (27%) et plus particulièrement, celui des jeunes: « 61% des jeunes, contre 25% en métropole sont demandeurs d'emploi, et ce chiffre est en constante progression » affirmait-il. Un constat qui lui semblait suffisamment évocateur pour demander à la ministre ses

intentions, d'autant que « 90% des entreprises martiniquaises sont de petites entreprises individuelles, non créatrices d'emplois », insistait-il. Réponse de Nadine Morano, ministre chargée de l'Apprentissage et de la formation professionnelle: « En Martinique, Monsieur Mancel, le nombre d'apprentis inscrits est estimé à 2468, soit une augmentation de 54% par rapport à la fin de l'année 2010 ». Et elle ajoute: « En dépit de la mauvaise conjoncture, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de vingt-cinq ans a reculé de 2% en un an ». Louis-Joseph Mancelour est resté sans voix, d'autant que la ministre avait affirmé au préalable ne pas « oublier les territoires d'outre-mer ».



Monseigneur Michel Méranville

Un nouveau délégué apostolique

Monseigneur Michel Méranville, archevêque de Saint-Pierre et de Fort-France, a annoncé la nomination du nouveau délégué apostolique pour la province ecclésiastique des Antilles et de la Guyane. Le Pape Benoît XVI a nommé samedi 29 octobre dernier Mgr Nicola Girasoli, nonce apostolique à Antigua et Barbuda, aux Bahamas, à la Jamaïque, à Grenade, à Saint-Kitts and Nevis, à Sainte-Lucie, à San Vicente Grenadine, au Suriname et à la Guyane, délégué apostolique pour les Antilles françaises et la Guyane française. Jusqu'ici nonce au Malawi et en Zambie, Mgr Girasoli succède à Mgr Thomas Gullickson nommé nonce en Ukraine le 21 mai dernier.

HÔPITAUX  
Manscour monte au créneau

A l'assemblée nationale lors de la séance des questions au gouvernement, le député-maire de La Trinité a voulu en savoir plus sur le financement des hôpitaux de la Meynard et de sa commune.

«M. Xavier Bertrand, ministre du travail, de l'emploi et de la santé, m'a confirmé par courrier les engagements qu'il avait pris lors de son passage en Martinique, à savoir l'attribution de 93 millions d'euros pour la reconstruction du plateau technique du CHU de Fort-de-France et de 40 millions d'euros pour la reconstruction du centre hospitalier de Trinité», annonce le député, avant de préciser sa pensée: « Deuxièmement, un montant de plus de 28 millions d'euros de créances irrécouvrables participe très lourdement au déficit des hôpitaux de Martinique. Quelles initiatives complex-vous prendre pour permettre à ces deux CHU de rattrapper leur retard ? »

C'est le secrétaire d'Etat chargée de la santé, Norra Berra qui lui apportait quelques éléments de réponses. « [...] Pour ce qui concerne les hôpitaux de la Martinique, les travaux relatifs au coefficient géographique ont été engagés à la rentrée, en tenant compte de ceux qui ont été réalisés pour la région de Corse. Les résultats en seront connus à la fin de l'année. Quant à l'apurement des créances, l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP) a été missionnée pour élaborer un plan d'action type et accompagner les établissements hospitaliers. » Sans autre forme de précision, le député devait se contenter de cette réponse.

INTERVIEW

Christian Ursulet

directeur général de l'Agence régionale de santé

« Nous sommes tous des irresponsables », cette phrase du directeur général de l'ARS, extraite d'une présentation de son projet de Grand CHU face aux élus foyalois a choqué plus d'un... Christian Ursulet explique qu'il n'a jamais cherché à stigmatiser, ni à accuser personne...

« Je n'accusais personne »

Alors sommes-nous responsables ou pas de la dégradation du système de santé ou est-ce encore la faute de l'Etat français ?

Vous savez, « pour changer un pays » comme disait Simone de Beauvoir, « il faut le regarder en face ! » Cependant, je regrette que votre article du France-Antilles du 4 novembre mette le titre hors contexte, en utilisant cette phrase, je disais en substance aux élus foyalois à propos du changement à faire « nous sommes tous des irresponsables !... si nous laissons une telle situation perdurer ! ».

Je ne stigmatisais ni n'accusais personne puisque je m'impliquais dans cette mise en cause conditionnelle et hypothétique; je suis partisan clairement dans cette situation d'une attitude digne et responsable qui ne consiste pas en une fuite en avant permanente allant chercher les responsables ailleurs et souvenant à qui elle ne sont pas. Nous avons, je l'ai assez répété, à balayer aujourd'hui devant notre porte et à nous mettre en ordre de marche.

Cela veut dire quoi ?

Cela veut dire que l'organisation des soins en place doit être rationnelle et doit mieux répondre aux besoins de la population; les directions doi-

vent être toujours performantes et mobiliser l'ensemble des équipes pour un retour à l'équilibre; les équipes médicales doivent être mises en synergie afin d'optimiser la qualité de la prise en charge et mieux valoriser les activités réalisées; les équipes soignantes doivent être renforcées et en complémentarité avec les équipes médicales; les effectifs doivent être restructurés en faveur des personnels aux pieds des malades et des établissements les moins pourvus; les surcoûts (toutes catégories comprises) qui sont supérieurs au montant des surcoûts légitimes DOMS (c'est-à-dire 40% + transport + octroi de mer etc...) Ces « sur-surcoûts », disons, doivent être rapidement éliminés.

Se situant dans cette dynamique, les hôpitaux de la Martinique seront alors plus forts, plus crédibles et plus attractifs, pour obtenir les financements attendus. Je ne tomberai pas dans un panier percé: surcoûts géographiques, déficit structurel des activités médicales de pointe, financements étalés de l'ardoise des créances irrécouvrables !

Avez-vous les moyens financiers et les équipes médicales pour faire

fonctionner un grand CHU Martiniquais ?

La création du Grand CHU ne doit pas être uniquement une affaire financière !... Il devra être plus productif et moins coûteux en fonctionnement que les trois hôpitaux séparés, donc plus performant. A cette occasion et sur ce thème, c'est vrai que nous visons: une dynamique de redressement intégrant les PRE (Plans de Retour à l'Equilibre) des trois établissements; l'obtention des mesures financières du PSOM citées ci-dessus.

S'agissant d'équipes médicales, le nouveau CHU, mieux organisé, aura plus de chance de pourvoir les dizaines de postes vacants actuels, grâce à une attractivité supérieure et les équipes compétentes en place seront mises en synergie, et non plus en concurrence et travailleront en complémentarité. Je profite de l'occasion aussi pour rectifier quelques autres éléments de l'article du vendredi 4 novembre: il n'y a pas à Trinité 750 agents pour 100 lits mais pour 180 lits et places installés, ce qui est déjà hors de toute norme !

Il me semble que les propos que j'ai tenus au conseil municipal de Fort-France n'ont pas été rapportés fidèlement. S'agissant notamment



Christian Ursulet: « Je veux assurer ici le corps médical de ma grande estime ».

Photo: J.-M.E.

des équipes médicales, les qualités professionnelles remarquables de la grande majorité et même la grande motivation actuelle pour la réorganisation ne sont pas à confondre avec quelques défenseurs isolés de rentes de situation individuelle !... Je veux donc assumer ici, en particulier au corps médical des hôpitaux de la Martinique, que viennent visiter même les malades de la Caraïbe, de ma grande estime et de ma reconnaissance pour le travail accompli et pour sa grande compétence; comme je le répète souvent à ceux qui veulent se faire soigner ailleurs, nos médecins viennent des meilleures facultés.

Propos recueillis par Gh. Buraac

Gong de fin pour le Scellier Outre-mer

Marie-Luce Penchard devait confirmer, hier soir, la mise à contribution de l'outre-mer dans les mesures de rigueur annoncées par le premier ministre lundi. Le Scellier Outre-mer va disparaître, les niches fiscales seront rabotées de 15% et la réforme du prêt à taux zéro va toucher les moins riches.

L'Outre-mer sera affectée au même titre que la métropole par les mesures de rigueur annoncées par François Fillon, lundi. Aucune mesure lui étant spécifique n'a été ajoutée. La ministre chargée de l'Outre-mer devait annoncer hier soir, en séance publique à l'Assemblée nationale, la fin du Scellier Outre-mer sur les investissements localisés non sociaux. Cette fin s'inscrit naturellement dans l'annonce du Premier ministre touchant la mesure nationale.

Le nouveau coup de rabot sur la défiscalisation des investissements productifs sera bien porté à 15% au lieu des 10% prévus. Ce mesure devrait permettre à l'Etat d'économiser quelque 150 millions d'euros. Le logement social reste exonéré de ce coup de rabot. Le taux de rétrocession ne change pas. Les départements d'Outre-mer, comme la métropole, subiront une autre mesure: à partir de 2012, seuls ceux qui auront les moyens d'acheter dans le neuf pourront bénéficier du PTZ+ (prêt à taux zéro renforcé). Une mesure qui va

favoriser les plus riches puisqu'elle n'est pas soumise à conditions de revenus. Fin septembre, un député UMP, Michel Bouvard, avait pourtant bien essayé de limiter l'accès au PTZ+ aux 10% les plus riches. La ministre du Budget, Valérie Pécresse, s'était opposée à l'amendement qui n'avait pas été adopté par l'Assemblée nationale.

Le taux de TVA réduit de 2,1% de la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion sera quant à lui préservé. L'Outre-mer échappe à l'instauration d'un taux intermédiaire. En métropole, le taux passe de 5,5% à 7% pour les produits et les services, à l'exception des produits de première nécessité, notamment l'alimentation, l'énergie et les services aux handicapés.

Enfin, dans le cadre de l'effort demandé à chaque ministre, Marie-Luce Penchard a déposé hier soir, à l'occasion de l'examen de la mission outre-mer, un amendement réduisant les autorisations d'engagements de son ministère de 48 millions d'euros. 3 millions d'euros seront pris sur le programme conditions de vie, et 45 millions sur le programme emploi. Selon le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, 1,2 milliard d'euros ont été et déjà étaient supprimés sur le budget de l'Etat concernant les aides à l'emploi.

David Martin  
Agence de presse GHM

L'UMP inquiète les syndicats enseignants

L'UMP a provoqué l'inquiétude des syndicats de l'éducation en proposant mardi de «revier» les «obligations de service» des enseignants via «un nouveau statut» qui permettrait d'activer dans leurs missions «d'ac-

compagnement», comme le tutorat. Il s'agit d'une des 30 propositions du parti présidentiel pour sa convention sur l'éducation, organisée au théâtre Bobino à Paris et destinée à alimenter le projet du futur candidat Nicolas Sarkozy. «Il faut réfléchir à un nouveau statut des enseignants qui permette d'intégrer dans les missions des enseignants non seulement les cours mais

l'accompagnement: tutorat, orientation, concertation», prône l'UMP. Aujourd'hui, dans le secondaire, un professeur doit assurer 15 heures de cours par semaine s'il est agrégé et 18 heures s'il est certifié, selon un décret de 1950 sur les missions des enseignants. La redéfinition de ces missions «pourrait aboutir» à «la création d'un nouveau corps qui concer-

nerait les candidats à l'actuel Capes et serait ouvert aux professeurs certifiés en exercice, sur la base du volontariat». Cette mesure, si elle était retenue par Nicolas Sarkozy pour la présidentielle de 2012, serait applicable à compter du concours 2013 du Capes, à indiquer à l'AFP la présidente UMP de la commission des Affaires culturelles et de l'Education de l'Assemblée, Michèle Tabarot.



Fête de la science

La 20e édition de la fête de la science se déroulera du 17 au 20 novembre 2011. Elle sera placée sous le signe de «La chimie» et «Des Outre-mer». Rendez-vous des curieux et des passionnés de science de tous âges, de nombreux domaines scientifiques seront abordés: biodiversité, mathématiques, environnement, sciences humaines... La fête de la science coordonnée en Martinique par le Carbet des Sciences pour le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche participe au développement de la connaissance scientifique. Renseignements: www.carbet-sciences.net.

le rendez-vous du mercredi  
Education

FORUM ÉTUDIANTS DES MÉTIERS ET CARRIÈRES

« Toucher la réalité du monde de l'entreprise »

Le 28 octobre dernier s'est déroulée la deuxième édition du Forum Étudiants des Métiers et Carrières au Campus de Schoelcher. L'Université des Antilles et de la Guyane (UAG) et le Groupe Bernard-Hayot (GBH) ont convié les étudiants pour rencontrer les professionnels du monde local.

C'est une opération réussie pour L'Université, les étudiants ont répondu présent à l'appel lancé par l'établissement. « Ce forum vous permet de toucher la réalité du monde de l'entreprise », déclare Pascal Saffache, Président de l'UAG. Un accent est mis sur l'importance, pour les futurs travailleurs, de connaître le milieu professionnel. Le président rappelle qu'il y a une alternative aux métiers de la fonction publique, le monde de l'entreprise. Pour cette occasion GBH a joué de ses relations: « Le Groupe Bernard-Hayot a fait appel à ses collaborateurs et à 14 autres entreprises », fait état Stéphane Monlouis, directeur des Ressources Humaines de GBH. Il insiste sur la durée des stages de longue durée et à effectuer à l'étranger. La première conférence était animée par Laurent Fakhou-



De nombreux professionnels sont venus pour répondre aux différentes questions des étudiants. Photos B.Ds/FA

ry, Directeur adjoint de l'IE-DOM Martinique. Ce dernier a dressé la situation économique aux Antilles-Guyane et surtout en Martinique. C'est surtout la deuxième conférence qui a particulièrement retenu l'attention de l'auditoire. En effet, Philippe Gabillet, professeur en Management et Leadership, est venu discuter sur l'opti-



Des étudiants venus en masse profiter de cette occasion exceptionnelle pour établir un premier contact avec le monde des entreprises.

EMILIE RICHER : DU COLLÈGE DE PLACE-D'ARMES À L'UNIVERSITÉ PIERRE-ET-MARIE-CURIE

Elle étudie les planètes

Emilie Richer, 27 ans, a fréquenté successivement le collège de Place-d'Armes, le lycée Acajou II puis celui de Bellevue. Elle est aujourd'hui doctorante à l'université Pierre-et-Marie-Curie, à Paris. Elle y soutiendra, à la fin de l'année 2012, sa thèse sur l'environnement neutre et ionisé de Mercure.



Emilie Richer n'a pas hésité à poursuivre des études scientifiques.

Les sciences restent encore aujourd'hui un domaine dans lequel les femmes se trouvent parfois sous-représentées. En effet, si beaucoup d'entre elles choisissent les sciences de la vie telles que la psychologie, la sociologie et l'anthropologie, les femmes sont plutôt rares dans les sciences pures telles que les maths, l'informatique et la physique. Les hommes ne sont pas de dispositions innées supérieures à celles des femmes, les raisons de cette différence de répartition relèvent forcément de préjugés tenaces qui ne demandent qu'à être démythifiés. Emilie Richer, 27 ans, elle, pas hésité à poursuivre des études scientifiques. Après une scolarité au collège de Place-d'Armes, au Lamentin, l'adolescente a fréquenté le lycée Acajou II, où elle a décroché en 2002 un bac scientifique. La bachelier a ensuite eu l'excellence en entrant en classe préparatoire aux grandes écoles au lycée de Bellevue, dans la filière physique chimie sciences de l'ingénieur (PCSI) puis en physique sciences de l'ingénieur (PSI).

Après deux années passées à Bellevue, l'étudiante s'est envolée pour Paris où elle a intégré l'École spéciale des travaux publics. « Mais je n'y suis restée qu'une année », raconte Emilie Richer, qui s'est finalement inscrite à l'université Paris VII en troisième année de licence de physique. « J'ai obtenu ma licence et j'ai poursuivi mes études en master 1 de physique fondamentale, puis en master 2 de planétologie, à l'université Pierre-et-Marie-Curie, où je prépare mon doctorat. Je suis actuellement en troisième année. Si tout se passe bien je soutiendrai, à la fin de l'année 2012, ma thèse sur l'environnement neutre et ionisé de Mercure ».

Elle a reçu au Canada le prix de la meilleure présentation

Car depuis deux ans, Emilie Richer est rattachée au Laboratoire de physique des plasmas (LPP), dont un des bâtiments se trouve sur le site de la célèbre Ecole polytechnique. Ce laboratoire regroupe des équipes travaillant sur les différents types de plasmas dont les plasmas spatiaux, les plasmas froids et chauds, etc. Les équipes constituantes sont issues du Laboratoire de physique et technologie des plasmas (LPTP) et du Centre d'étude des environnements terrestres et planétaires (CETP).

Dans le cadre de ses études, Emilie Richer assiste à des conférences nationales, européennes et internationales. Aussi, en juillet dernier, lors

de la 10e conférence sur la simulation numérique des plasmas spatiaux (ISSS-10), qui s'est tenue au Canada, où 57 pays étaient représentés, la Martiniquaise a reçu le prix de la meilleure présentation. Elle y avait présenté ses travaux concernant la réflexion des protons planétaires sur l'onde de choc de Mars. Une réflexion quelque peu énigmatique pour le commun des mortels. « Le travail que je présentais consistait à reproduire certains résultats d'observations de l'environnement plasma de Mars par la simulation numérique », explique l'étudiante, passionnée de physique.

« J'ai changé de cursus et ce n'était pas gagné au départ »

Et de poursuivre: « Lorsqu'on est doctorant, c'est toujours bénéfique de faire des communications orales, et le fait de recevoir une récompense permet de se faire remarquer, c'est aussi très bon à signaler sur un CV. Neuf ans après avoir décroché son

bac S, Emilie Richer admet qu'elle a connu un parcours sinueux: « J'ai changé de cursus et ce n'était pas gagné au départ ». Mais quelles sont aujourd'hui les perspectives d'avenir pour notre thésarde ? « Je veux partir à l'étranger dans la mesure où l'on encourage les docteurs dans ce sens avant que ceux-ci ne posent leur candidature pour devenir chercheurs », répond Emilie Richer. « Je je suis également entré à l'université en France en tant qu'assistant d'enseignement pour accéder ensuite au poste d'enseignant-chercheur. Il existe aussi la possibilité d'exercer dans le privé. On nous forme de plus en plus au management, à la communication et même à l'entrepreneuriat. Les docteurs ne sont plus destinés à ne travailler que dans la recherche et l'enseignement ».

Jean-Marc Atsé

Le terme plasma désigne un état de la matière constitué de particules électriquement chargées.